c n a h e s

p. 2

p.3

p.3

p.4

p. 4

la lettre

Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education spécialisée et de l'Action Sociale

N° 55 - octobre 2016

Sommaire

Editorial

p. 1 Psychothérapie et pédagogie

Institutionnelles, hommage à J. et F. Oury

Le prix Françoise Tétard a été remis pour la 1^{ère} fois

Un Vade-mecum sur le dossier de l'usager

Le CNAHES et le service civique (suite...)

Lectures

Editorial

Automne 2016.

Cette Lettre revient sur quelques « évènements » marquants de l'activité du CNAHES qui ont été organisés depuis la parution de celle du mois d'avril. A savoir la journée d'étude nationale en hommage à Fernand et Jean Oury le 26 mai à Paris : « Psychothérapie et Pédagogie institutionnelles - hier, aujourd'hui, demain... », la journée organisée par le CNAHES Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre de Recherche en psychopathologie et psychologie clinique : « Mélanges offerts à Monsieur (de) Paul Fustier » le samedi 24 septembre 2016 à Lyon, la première remise du Prix Françoise Tétard le 27 mai... Elle annonce celle du 14 novembre à Dijon « Le dossier de la personne accueillie ou accompagnée » proposée par la délégation Bourgogne Franche-Comté.

Quatre sujets différents qui représentent un travail de réflexion et d'organisation de membres de l'association, prenant et passionnant. Ils font trace par rapport à l'histoire de l'éducation spécialisée et à ses nombreux traits d'union avec les sciences humaines. Ce travail sur la transmission de l'héritage des frères OURY, mais aussi de ceux qui les ont précédés, comme François Tosquelles (allez voir sur le site du CNAHES les cinq articles parus dans Libération cet été sur l'action singulière et instituante qu'il a mise en œuvre à St Alban de 1940 à 1994 et qui a bouleversé la psychiatrie française), celui de Paul Fustier autour de la clinique instituante et du travail quotidien du social, a ouvert par ces journées d'étude (se rappeler aussi celle du 26 septembre 2015 à la clinique de la Chesnaie près de Blois organisée avec l'école de Psychiatrie institutionnelle) des souhaits et des projets de poursuivre le questionnement sur le devenir du travail de soin, de l'éducation spécialisée et de l'action sociale tant au niveau du CA qu'à celui des délégations de l'Île de France et

du Centre. Nous en reparlerons donc dans les mois à venir.

Par-delà les contenus formels, l'assemblée générale du 27 mai 2016 à l'IRTS Paris Ile-de-France, avenue Parmentier à Paris, a été l'occasion de mettre en lumière une situation budgétaire équilibrée et une activité d'une ampleur et vigueur considérables avec un engagement bénévole conséquent. La participation des quatre jeunes volontaires du service civique en cours de mission à Nice, Paris et Nancy a contribué à illustrer par les chantiers d'archives dans lesquels ils sont impliqués, la dynamique des délégations.

J'avais intitulé le rapport moral : « Solidités et fragilité du CNAHES ». Le rapport financier et le rapport d'activités 2015 donnent à voir les matériaux des solidités. Ils sont à votre disposition sur le site internet.

La fragilité est liée à la structure budgétaire de l'association : un nombre d'adhérents qui doit croitre et des subventions de plus en plus difficiles à obtenir. Nous sommes en train de le vérifier cette année. La mission du CNAHES est encadrée par une convention nationale avec la DPJJ, la DGCS et les Archives de France. Il est important de la consolider d'année en année. C'est un objectif auquel nous nous attelons résolument. Mais le développement de l'action passera aussi par la créativité à déployer collectivement pour valoriser le formidable patrimoine archivistique constitué depuis plus de 20 ans. Par exemple imaginer des contenus formatifs et pédagogiques sur la base de ce dernier et ainsi permettre la mise en place de nouvelles ressources financières. Une hypothèse, un challenge, un enjeu majeur que le Conseil d'administration mettra sur l'ouvrage au cours des mois et certainement des années à venir.

Des contenus formatifs pour contribuer à donner sens aux questionnements sociétaux actuels par le regard de l'histoire de l'éducation spécialisée, de l'action sociale, du travail social ; une pédagogie de la transmission des connaissances ; une nouvelle architecture des adhésions et des cotisations, tels sont déjà quelques sujets de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à Strasbourg le 23 mai 2017.

Elle sera suivie d'un colloque national le lendemain, 24 mai, au Conseil Régional. Il est préparé actuellement avec l'Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social – ESTES. Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé aura 50 ans en 2017. « **Des pratiques d'hier à aujourd'hui aux questions d'avenir** » au regard des 50 ans d'histoire de ce diplôme, en sera la thématique générale. Marc Ehrhard en a été l'un des pionniers-créateurs. Un hommage lui sera rendu.

Merci de retenir ces dates qui seront un point fort de l'activité du CNAHES l'année prochaine.

Bernard Heckel, Président du Cnahes

Psychothérapie et pédagogie institutionnelles : hier, aujourd'hui, demain...

Une journée d'étude nationale en hommage à Fernand et Jean Oury le 26 mai 2016 à Paris

Le 26 mai 2016, la Délégation Régionale d'Ile de France du CNAHES a organisé une journée d'étude sur la pychothérapie et la pédagogie institutionnelles en hommage à Jean et Fernand Oury. Lors de cette journée, 150 personnes, formateurs, professionnels du travail social dont 32 étudiants, praticiens hospitaliers, anciens collaborateurs proches des frères Oury, adhérents et non adhérents du CNAHES, étaient rassemblés, venant de toutes les régions de France.

Nous souhaitons tout d'abord remercier l'Institut Régional de Travail Social Ile-de-France Montrouge/Neuilly-sur-Marne



pour la qualité de son accueil, et le service traiteur de la Maison de la Juine d'Ormoy la Rivière (de la Fondation Jeunesse Feu Vert) pour celle de sa prestation.

La fille de Jean Oury, Yannick Oury-Pulliero, nous a également fait l'honneur et l'amitié de sa présence, nous la remercions chaleureusement.

Dès le décès de Jean Oury, le 15 mai 2014, les membres de la Délégation Régionale d'Ile-de-France ont souhaité préparer une journée en souvenir de Jean et de son frère Fernand. Il s'agissait pour nous de rappeler l'apport majeur des deux frères à l'invention de ces nouvelles pratiques, la psychothérapie et la pédagogie institutionnelles. Nous voulions rompre le silence qui entoure aujourd'hui leur exercice toujours vivant et, pour être « sérieux » comme le disait Jean Oury, donner la parole aux héritiers qui travaillent au présent et inventent pour demain.

La pédagogie et la psychothérapie institutionnelles sont nées de la prise de conscience de pédagogues et praticiens hospitaliers qui, sensibles à l'horreur de l'univers concentrationnaire, en ont analysé les ressorts et décidé d'abolir le danger qui guette toute institution, l'écrasement du désir, celui de ceux qui y travaillent autant que celui des personnes accueillies.

Ce danger n'est pas écarté. Aujourd'hui, une autre forme de pensée totalitaire menace, celle portée par les *la lettre 2*

« arpenteurs », ceux qui évaluent selon des grilles comptables, générales et préconstruites. Les « arpenteurs » choisissent la « collectivité » plutôt que le « collectif » c'est-à-dire l'organisationnel, l'uniformité, la ségrégation aux dépens de la prise en compte du « collectif », de la « compassion », de la « connivence », de la possibilité de faire « de l'avec ». Soigner l'institution et l'empêcher de devenir comme l'asile ou l'usine, un lieu ordinaire de l'aliénation, est au cœur de leur projet.

Ils ne prennent pas en compte la qualité de « la vie quotidienne », l'importance de la « rencontre » entre les personnes, la réalité de la fonction soignante et participante de tous. Ils participent donc à la destruction de l'institution, ils sont « dans une logique des camps ».

Les mots de Jean Oury, son travail avec les mots de tous les jours font entendre la complexité du vivant dans la « moindre des choses », cet « invisible » « entre les personnes et à l'intérieur d'elles et comment cela peut advenir et ce qui se passe et à quelle condition c'est possible... ».

Il faut donc continuer à « soigner l'institution » car elle menace de devenir une espèce en voie de disparition.

C'est ce que nous avons entendu l'après-midi, la volonté de mettre en œuvre, au jour le jour, des pratiques exigeantes, attentives, portées par des praticiens obstinés luttant contre toutes les formes de relégation, sensibles à ce qui se passe

Programme

9h : ACCUEIL

9h45 : OUVERTURE : une journée sur Psychothérapie et pédagogie institutionnelles sous l'égide du CNAHES : (pour)quoi ? Quelle articulation ? Bernard Heckel, Président du CNAHES

10h15 : « L'arrière-pays... » histoire de deux frères. Intervenant pressenti : Geoffroy Willo-Toke

Echanges avec les participants

11h: « La moindre des choses » morceaux choisis, histoire d'une rencontre Nicolas Philibert, cinéaste et Martine Trapon, DG ENS

Echanges avec les participants

12h30 : BUFFET

14h: « L'intelligence qui vient des pieds » Aujourd'hui, le quotidien en hôpital de jour.

Xavier Maya Plana, Dr Hôpital de Jour - Paris

14h45 : « Les clubs thérapeutiques » : concepts et pratiques Marie-Odile Supligeau et Claude Maupetit-Kassab (CNAHES IDF)

Echanges avec les participants

15h30 : « A l'école de la Neuville avec Françoise Dolto et Fernand Oury » Michel Amram et Philippe Jubin

16h15 : « L'Avenir d'un Héritage » *Philippe Jubin* (Collectif Européen des Equipes de Pédagogie Institutionnelle) et *Monique Besse (CNAHES IDF)*.

17h15 : Conclusion Bernard Heckel, Président du CNAHES

sur le pas de la porte... davantage qu'aux horaires de sa fermeture. Monique Besse nous l'a ensuite rappelé, évoquant la vie à La Borde : « le dehors est dedans », veillons « à ce que les gens du dehors viennent dedans et que les gens du dedans aillent dehors ».

C'est sur ce désir d'ouverture que nous sommes repartis, forts de quelques idées claires, désireux de reprendre rendez-vous et de poursuivre ce travail lors d'une prochaine journée pour continuer à « balayer devant nos portes », selon la recommandation de Jean Oury.

Les mots en italiques sont ceux de Jean Oury, extraits de l'interview réalisé en 2002 par Nicolas Philibert, « L'Invisible », et figurant en complément de son film « La moindre des choses ».

https://www.youtube.com/watch?v=yllVU9kY2Os

Les membres de la délégation d'Ile de France du CNAHES

Le prix « Françoise Tétard » a été remis pour la première fois le 27 mai 2016 à Paris.



De gauche à droite : Denise Barriolade, Bernard Heckel, Gisèle Fiche, Angélique Martin, Dominique Dessertine, Maxime Chaigneau, Jean-Jacques Yvorel, Véronique Blanchard, Samuel Boussion, Mathias Gardet

La première édition de remise du Prix « Françoise Tétard » a eu lieu le 27 mai dernier à l'IRTS de Paris-Ile-de-France, 145 avenue Parmentier, 75010 Paris."

Le jury avait retenu un lauréat et une lauréate :

- Maxime Chaigneau, « Un laboratoire des politiques "jeunesse et sports". La municipalité de Bègles (1896-1953) », mémoire de master « recherche » en histoire, direction Christine Bouneau, Université Bordeaux-Montaigne, 2015 (1)
- Angélique Martin, « La "violence institutionnelle" comme question scientifique. Trajectoire d'un militant et médecin : Stanislas Tomkiewicz (1925-2003) », mémoire de master 2 « Histoire et document/Histoire des régulations sociales », direction Pascale Quincy-Lefebvre, Université d'Angers, 2014 (1)

Rappelons que ce Prix est financé par le Fonds de dotation Françoise Tétard, qu'il récompense deux

lauréat.e.s à hauteur de 1 000 € chacun.e, qu'il prend également en charge le travail d'édition afin de publier en ligne sur un site dédié les travaux primés, qu'il a été conjointement créé par le CNAHES et l'AHPJM en partenariat avec l'ADAJEP.

Après une présentation synthétique et brillante de leurs travaux, les deux lauréats ont été chaleureusement applaudis. Gisèle Fiche, présidente de l'AHPJM et Bernard Heckel leur ont ensuite remis le prix.

Place maintenant à la deuxième édition en 2017.

Les deux lauréats

(1)Les deux mémoires seront consultables sur le site internet du Prix Françoise Tétard en cours de construction



La délégation Bourgogne-Franche-Comté vient de faire paraître un vademecum concernant le dossier de la personne accueillie ou accompagnée, à destination des professionnels de l'action sociale et médico-sociale. Nous tenons à vous le présenter.

Ce document d'une centaine de pages est le fruit de la réflexion de ses membres et fait suite à la réalisation d'un memento sur le dossier de l'usager publié en 2009. Mais celui-ci nous paraissait bien dépassé, au vu de l'évolution régle-



mentaire, d'une part, et trop peu opérationnel, d'autre part.

Donc, au vu des évolutions législatives et réglementaires, il a été nécessaire de refondre entièrement

cet outil, en vertu d'une nouvelle obligation d'existence et de son usage pour la personne accueillie ou son représentant légal, dans un cadre médico-social ou éducatif.

Devant répondre à trois logiques de cohérence, de continuité et de conservation, il a acquis une place centrale dans les établissements et services. Il est ainsi devenu un véritable document de travail, assorti de règles officielles redéfinies de constitution, de composition, d'accès et de conservation, confirmant les modalités d'usage de bonnes pratiques.

Notre souci a été aussi de réaliser un document facile d'utilisation pour les différents professionnels. C'est ainsi

qu'après avoir traité de la définition et de la fonction du dossier, nous avons abordé la question de son contenu, de son intérêt essentiel pour la personne concernée, et les exigences de qualité des écrits qui le composent. Nous n'avons pas omis de mettre l'accent sur son accès et sa transmission, sur ses modalités de clôture et d'archivage, sur la question de sa numérisation...

Différentes fiches techniques afférentes font suite à des annexes consacrées au

secret professionnel, et aux recommandations de l'ANESM.

Il est assorti aussi d'une bibliographie de référence et d'un glossaire des sigles. Ces outils pratiques sont ainsi au service de la constitution, de l'organisation, de la consultation, du classement et de l'archivage des dossiers.

Il a été réalisé par des membres de la délégation, certes, mais aussi avec le

concours de deux archivistes du département de Saône et Loire.

Il peut être commandé à la délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté : cnahes.bourg.fc@orange.fr ou à Gisèle Daclin, 4 bis rue du Pont, 21800 CRIMOLOIS.

Son coût est de 18 €, auquel il faut ajouter 4,50 € de frais de port quand il y a envoi postal.

Gisèle Daclin, déléguée régionale

LE CNAHES ET LE SERVICE CIVIQUE (SUITE)...

Alors que les deux premières volontaires du service civique, accueillies à Nice, ont déjà fini leur contrat, le CNAHES, à ce jour, compte 3 jeunes engagés auprès de ses délégations régionales.

Marjolaine en Lorraine, Zacharie à Paris et Morgane à Lyon contribuent au développement des activités de leurs délégations régionales : participation à la vie régionale, recueil de témoignages oraux, préparation de manifestations sur l'histoire des institutions sociales, contribution aux chantiers d'archives, etc.

Ces premières expériences nous permettent de mesurer l'intérêt de cette formule :

- Pour le jeune tout d'abord, qui trouve là un terrain d'engagement formateur, découvre la richesse de l'histoire des institutions sociales qui lui permet d'appréhender la dimension du social d'aujourd'hui, ce qui est source, pour lui, d'enrichissement humain et souvent propice à la préparation de son avenir professionnel.
- Pour le CNAHES aussi bien sûr, tant l'investissement de ces jeunes dynamise l'activité de nos délégations et ouvre de nouvelles perspectives dans un investissement jusqu'ici limité au seul bénévolat de leurs membres.

Nous ne nous sommes pas lancés dans cette opération à la légère : chaque délégation a pris le temps d'élaborer un projet construit et réfléchi, tant dans son contenu que dans ses possibilités de mise en œuvre, pour être sûre de réunir les conditions maximales d'un accueil le meilleur pour les jeunes volontaires.

Nous voici désormais en vitesse de croisière, au point que d'autres délégations envisagent de s'engager dans cette démarche. Nous avons donc sollicité un avenant à notre agrément pour obtenir 7 postes supplémentaires dont l'accueil se ferait entre octobre 2016 et septembre 2017.

Cet avenant a été signé le 29 septembre et d'ores et déjà, est prévu l'accueil d'un jeune volontaire à Orléans, par notre délégation du Centre-Val de Loire, dans les premiers jours d'octobre.

D'autres ne manqueront pas de suivre!

Philippe Lecorne Délégué régional Provence Côte d'Azur

LECTURES LECTURES

Vient de paraître, de Véronique Blanchard (membre du conseil d'administration du CNAHES) et David Niget, « Mauvaises filles - Incorrigibles et rebelles ».

Emprisonnées, infantilisées, médicalisées pour les faire se tenir tranquilles... Voici, à partir d'archives médicales ou judiciaires, 20 portraits de jeunes filles qui sortent du cadre : « vagabonde », « hystérique », « fille-mère », « prostituée », « fugueuse », « cheffe de bande », « punk », « crapuleuse »... Et, à travers eux, les lieux qu'elles traversent ou qui les enferment.

Par le biais d'une vingtaine de portraits incarnés de « mauvaises filles » jugées immorales, de 1840 aux années 2000, ils rendent un visage et une histoire à ces destins orageux. Ils cartographient les lieux de perdition (fête foraine, guinguette, bal), de coercition (internat, couvent, prison, asile), de soumission (maison close, foyer familial). Finalement, déviantes ou dissidentes ?

Un très beau livre.

Ed. Textuel, 192 p., 200 documents, relié -39 €

A lire, dans le n°253 de la revue Le Mouvement Social : « Un voyage en travail social. Jean Ughetto, éducateur aux États-Unis (1950-1951) » par Samuel Boussion, administrateur du CNAHES. Premier éducateur spécialisé français parti aux États-Unis, Jean Ughetto (1923-2010) effectue son voyage en 1950-1951 dans le cadre d'un programme d'échanges. Il profite de ce long séjour pour étudier le travail social à l'université et mesurer les écarts avec son pays d'origine.

Ed. La Découverte

La Lettre du CNAHES

Directeur de la publication : Bernard Heckel

63, rue Croulebarbe 75013 Paris ISSN 1777-3431 info@cnahes.org - www.cnahes.org

La lettre est éditée et routée avec le concours du Syneas et mise sous pli par les militants du CNAHES Ile-de-France.